

Secteur :	Communications et transports	
Sous-secteur :	Services postaux, télécommunications et chemins de fer	
Classification de l'industrie :	CMAP 720001	Services postaux
	CMAP 720005	Services télégraphiques, services radiotélégraphiques, télégraphie sans fil
	CMAP 720006	Autres services de télécommunications (ne s'applique qu'aux communications par satellite)
	CMAP 711101	Service de transport ferroviaire (ne s'applique qu'à l'exploitation, à l'administration et au contrôle du trafic sur le réseau ferroviaire du Mexique, à la surveillance et à la gestion des emprises ferroviaires, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien de l'infrastructure ferroviaire de base)
Type de réserve :	Traitement national (article 1202) Traitement de la nation la plus favorisée (article 1203) Présence locale (article 1205)	